



AUFFREVILLE BRASSEUIL

MARS 2018

VOS ÉLUS VOUS INFORMENT





A vos agendas...

DISTRIBUTION DES SACS POUR DECHETS VERTS

37 sacs spécifiques biodégradables par ménage vous seront fournis lors de l'unique distribution 2018 qui aura lieu à l'espace Socio Culturel le :

SAMEDI 24 MARS entre 09h et 12h00

Si vous ne pouvez pas être présent pour la journée de distribution, veuillez prendre contact avec votre voisin ou un membre de votre famille pour la récupération de vos sacs.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

A partir du lundi 02 avril, et chaque lundi jusqu'au 26 novembre 2018, la société Sotréma effectuera le ramassage des DÉCHETS VERTS (Gazon, feuilles, petits branchages) sur notre commune.

Pour éviter tout refus, les déchets verts seront OBLIGATOIREMENT conditionnés dans les sacs biodégradables distribués à cet effet.

Nota : les branchages devront être d'un diamètre maximum de 5 cm, rassemblés (seule la ficelle est autorisée) en fagot d'une hauteur maximum de 1,50 mètre et de 0,50 de diamètre



PIQUE DE RAPPEL

L'utilisation d'engins bruyants de jardinage, de bricolage sont autorisés uniquement :

- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

interdit les dimanches et jours fériés

(Ces mesures concernent uniquement les particuliers)

Nombreux sont encore ceux qui ne se conforment pas à la réglementation. Afin d'éviter tout désagrément entre voisins, soyez vigilant et respectueux.



Le brûlage à l'air libre de débris végétaux ou de matériaux est interdit.

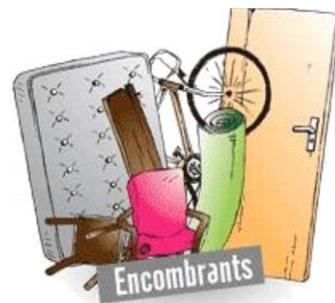
*Arrêté préfectoral n° 80-572
du 2 juillet 1980*



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

**Mercredi 06 juin 2018
&
Mardi 06 novembre 2018**

Sortir les encombrants la veille au soir à partir de 19 heures. Après le passage de la collecte, l'emplacement doit rester propre et rentrer impérativement ce qui n'aura pas été enlevé.





A vos agendas...

COURSE CYCLISTE PARIS-MANTES **73^{ème} EDITION**

DIMANCHE 29 AVRIL 2018
vers 9h29 (heure approximative)



Comme chaque année cette épreuve cycliste traversera notre commune. La course arrivera par la côte du Breuil, passera rue de la Vaucouleurs, rue des Ecants pour prendre la route de Houdan en direction de Vert. Nous vous recommandons d'être vigilant.



Vendredi 25 mai 2018 **fête des voisins**



Demandez dès à présent vos autorisations en mairie en précisant l'emplacement retenu, par quartier, ce qui permettra de mettre en ligne l'information par rue sur le site internet de la commune (www.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.fr) afin que chacun puisse rejoindre la fête dans son quartier **pour partager un moment de convivialité.**

Ceux qui n'auraient rien organisé dans leur rue, pourront rejoindre la fête du quartier de leur choix.



Assainissement : nouveau contrat de délégation

Dans le cadre de sa compétence assainissement, la Communauté urbaine a signé un nouveau contrat de délégation de service concernant notre commune.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la gestion des réseaux et branchements d'assainissement communautaires sera assurée par la société **SUEZ Eau France**. Leurs principales prestations sont : l'entretien préventif et curatif des réseaux, des inspections vidéo des ouvrages et des tests de fumée ainsi que les contrôles de conformité des raccordements des immeubles lors des mutations.

Vous pouvez joindre directement la société SUEZ Eau France :

09 77 40 11 13 pour les urgences 7 jours sur 7 et 24 h sur 24

01 39 22 26 15 pour les demandes de contrôles de conformité pour une mutation



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Les missions proposées (9 thèmes) sont sur le site officiel du Service Civique. Les jeunes le consultent et font leur demande d'entretien par mail directement aux organismes agréés.

Le jeune candidat signe un contrat avec l'organisme agréé pour un temps de mission de 24 h minimum/semaine. **Il reçoit une indemnité de l'Etat de 472,97 € par mois, avec une couverture sociale complète.**

Sa mission s'étend sur 6 mois minimum et 9 mois maximum et sera suivi par un tuteur désigné.

Le Service Civique n'est pas un emploi mais un volontariat.

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur 

Le Service Civique concerne **tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)**, sans condition de diplôme ni de situation sociale.

Seule votre motivation compte !



Trouvez votre mission sur :

service-civique.gouv.fr

Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 9 domaines d'actions :

-  Culture et Loisirs
-  Education pour tous
-  Environnement
-  Solidarité
-  Sport
-  Intervention d'urgence en cas de crise
-  Mémoire et citoyenneté
-  Santé
-  Développement international et action humanitaire



Les chenilles processionnaires

Attention DANGER !

Une profusion de nids ont été découverts dans notre commune. Nous vous rappelons notre article paru l'an passé : « La chenille processionnaire se déplace en file indienne. Son nid, collé aux branches du pin et du chêne, peut contenir des centaines de larves. Ces chenilles représentent un danger sérieux pour les enfants et les personnes allergiques mais aussi pour les animaux.

ATTENTION : quelle que soit la méthode envisagée pour la destruction de ces chenilles, ne prenez pas de risques inutiles et appelez un professionnel agréé.



Risques pour l'homme :

Ces chenilles sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par l'homme, provoquent une irritation sérieuse (éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge, difficultés respiratoires...) **Consultez rapidement votre médecin.**

Risques pour les animaux :

Si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles, ils souffriront de divers symptômes : se mettent à baver, la langue gonfle et elle se nécrose d'où le risque que l'animal perde une partie de sa langue. **Une intervention rapide du vétérinaire est vitale.**